

Offre : Surveillant de Baignade – Domaine de Boulet – contrat de 2 ou 3 mois

Descriptif

La Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné, établissement Public de Coopération Intercommunale de 19 communes et près de 40 000 habitants, emploie plus d'une centaine d'agents sur des secteurs d'intervention multiples, en lien avec ses statuts. Les services sont répartis au sein de 7 pôles.

Situé au nord de la métropole rennaise, le Val d'Ille-Aubigné fait partie du Pays de Rennes et bénéficie de l'attractivité de l'aire urbaine rennaise.

Le Pôle Développement du Territoire compte 5 services : développement économique, emploi, culture, sport, et tourisme dont la base nautique du Domaine de Boulet.

Site exceptionnel classé Natura 2000, à 30 km au nord de Rennes, l'étang de Boulet est aujourd'hui, le plus vaste plan d'eau navigable d'Ille-et-Vilaine (153 h). Le site du Domaine de Boulet comprend un camping 3 étoiles et une activité de petite restauration exploités par un professionnel, ainsi qu'une plage aménagée et un centre nautique sous gestion publique.

Le centre nautique du Domaine de Boulet est ouvert du **1^{er} juin au 31 août** et accueille des activités nautiques en encadrement ou mise à disposition (groupes ou individuels) ainsi que des stages pour les enfants âgés de plus de 6 ans.

Le centre nautique de Feins propose diverses activités nautiques et terrestres : voile/kayak/paddle/pédalo/planche à voile, course orientation, jeux divers.

La flotte nautique est aujourd'hui composée de 93 supports variés.

La plage aménagée est surveillée les week-ends de juin et 7j/7 en juillet et août. Elle est dotée d'un poste de secours et d'une chaise haute pour la surveillance.

Afin d'assurer la sécurité des baigneurs, la communauté de communes recrute 2 surveillants de baignade.

Missions

Placé(e) sous l'autorité du chef de base, en lien avec le second surveillant de baignade, vous assurez la surveillance et la prévention sur la plage et la zone de baignade.

Vous aurez notamment pour missions :

- Surveillance de la zone de la zone de baignade
- Intervention en cas d'incident ou d'accident
- Dialogue auprès des usagers dans le cadre de la prévention des noyades et comportements à risques,
- Entretien du poste de secours et vérification du matériel associé (bouteilles d'oxygène, trousse à pharmacie...)
- Rendre compte au chef de base de l'activité, des points de difficultés et des situations d'urgence

Profil

Diplômes exigés :

- BNSSA au minimum
- PSE1 ou PSE2 en cours de validité

Sens des responsabilités et autonomie,

Dynamisme, et aptitudes relationnelles

Conditions

Lieu de travail : Feins,

Contrat saisonnier : week-ends de juin (soit 8 journées) et temps plein en juillet et août sur la base de 39h, Jour de repos le lundi ou mardi, week-end travaillés.

Si disponibilité uniquement en juillet et août, transmettre tout de même votre candidature.

Rémunération statutaire selon expérience + régime indemnitaire + chèques déjeuner + participation prévoyance + COS + forfait mobilité.

Prise de poste souhaitée à partir du 06/06/2026

Lettre de motivation et CV à transmettre à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné

Candidature à transmettre par mail (format PDF de préférence) à rh@valdille-aubigne.fr

Renseignements complémentaires : 02 99 69 86 86 (accueil de la Communauté de communes)